

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 11 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Fehmi Laourine (AMC Ernst & Young) et Mr Mahmoud Zahaf (Zahaf et associés).

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition		73 722 195	73 722 195
- amortissements écarts d'acquisition		(67 236 580)	(65 634 035)
	1	6 485 614	8 088 160
Immobilisations incorporelles		52 901 317	52 451 555
- amortissements immobilisations incorporelles		(43 422 154)	(39 980 678)
	2	9 479 163	12 470 877
Immobilisations corporelles		440 426 862	444 530 479
- amortissements immobilisations corporelles		(274 762 825)	(260 447 535)
	2	165 664 037	184 082 945
Titres mis en équivalence		1 409 771	-
Immobilisations financières		4 269 939	4 824 934
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(717 362)	(717 362)
	3	3 552 577	4 107 572
Actifs d'impôts différés	4	36 939 418	31 509 453
Autres actifs non courants	5	196 155	85 815
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		223 726 736	240 344 822
ACTIFS COURANTS			
Stocks		275 287 277	273 355 689
-Provision pour dépréciation des stocks		(9 448 813)	(6 521 896)
	6	265 838 463	266 833 792
Clients et comptes rattachés		61 034 085	59 707 028
-Provision pour créances douteuses		(22 561 717)	(21 518 848)
	7	38 472 368	38 188 179
Autres actifs courants		91 511 100	93 661 552
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(32 427 254)	(30 301 074)
	8	59 083 846	63 360 478
Placements et autres actifs financiers	9	1 901 710	4 001 401
Liquidités et équivalents de liquidités	10	12 258 854	11 303 117
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		377 555 242	383 686 967
TOTAL DES ACTIFS		601 281 978	624 031 789

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		15 777 070	15 777 070
Actions propres		(443 825)	(443 825)
Réserves consolidées		(138 780 908)	(97 332 220)
Réserves spéciales de réévaluation		56 177 003	56 177 003
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(67 270 660)	(25 821 972)
Résultat consolidé		(10 067 663)	(42 372 774)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	(77 338 323)	(68 194 746)
Intérêts des minoritaires dans les réserves		163 313	74 065
Intérêts des minoritaires dans le résultat		(689)	129 688
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	12	53 405 919	99 004 467
Provisions pour risques et charges	13	16 197 548	19 081 598
Dépôts et cautionnements reçus		828 374	929 248
Passifs impôts différés		1 518 094	1 377 534
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		71 949 935	120 392 846
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	389 238 499	346 036 842
Autres passifs courants	15	49 507 379	45 545 436
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	167 761 864	180 047 659
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		606 507 742	571 629 936
TOTAL DES PASSIFS		678 457 677	692 022 783
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		601 281 978	624 031 789

Groupe SMG

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31-déc-24	31-déc-23
Produits d'exploitation			
Revenus	16	1 098 616 410	1 069 850 648
Production immobilisée		-	617 402
Autres produits d'exploitation	17	40 436 538	38 595 123
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 139 052 949	1 109 063 173
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	(919 581 275)	(884 382 175)
Charges de personnel	19	(90 675 962)	(90 993 444)
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	(35 846 383)	(55 878 830)
Autres charges d'exploitation	21	(80 156 751)	(83 153 854)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(1 126 260 372)	(1 114 408 303)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 792 577	(5 345 130)
Charges financières nettes	22	(30 111 634)	(40 611 364)
Produits des placements	23	647 741	731 963
Autres gains ordinaires	24	6 046 852	2 804 550
Autres pertes ordinaires	25	(2 278 139)	(1 057 884)
Quote-part des titres mis en équivalence		(161 049)	-
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		(13 063 653)	(43 477 865)
Impôts différés	26	5 685 818	4 025 020
Impôt sur les bénéfices	27	(2 690 517)	(2 790 240)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(10 068 352)	(42 243 086)
Eléments extraordinaires	28	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(10 068 352)	(42 243 086)
Part revenant aux intérêts minoritaires		(689)	129 688
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		(10 067 663)	(42 372 774)

Groupe SMG

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		
Résultat net	(10 067 663)	(42 372 774)
Ajustement pour		
*Part revenant aux intérêts minoritaires	(689)	129 688
*Amortissements et provisions	35 846 383	55 878 830
*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	470 538	(365 495)
*Variation des:		
- Stocks	(1 931 588)	28 323 144
- Créances clients	(1 327 058)	(12 414 478)
- Autres actifs	2 150 452	(14 873 912)
- Fournisseurs et autres dettes	47 163 601	45 305 912
*Charges d'intérêts	30 111 634	40 611 364
*Production immobilisée	-	(617 402)
*Perte sur titres Founa	-	(8 931 600)
*Impôts différés	(5 685 818)	(4 025 020)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	96 729 793	86 648 257
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(19 555 108)	(15 243 035)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 033 068	8 844 435
Décaissements sur charges à répartir	110 340	128 722
Encaissement / Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières	554 996	1 611 898
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(10 856 705)	(4 657 980)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Variation réserves consolidées	(884 057)	(166 155)
Encaissement et décaissement des emprunts	(45 598 548)	(56 112 105)
Décaissement intérêts sur emprunts	(30 111 634)	(40 611 364)
Dépôt et cautionnements reçus	(100 874)	(93 679)
Augmentation de capital	-	42 958 200
Opérations sur fonds social	(40 029)	76 135
Placement en Billets de trésoreries	2 000 000	5 000 000
Variation des autres actifs et passifs financiers	(5 812 419)	(20 397 167)
Effet sortie LMG sur la trésorerie	2 003 895	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(78 543 666)	(69 346 135)
Variation de trésorerie	7 329 422	12 644 141
Trésorerie au début de l'exercice	(72 042 685)	(84 686 827)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(64 713 263)	(72 042 685)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2 Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

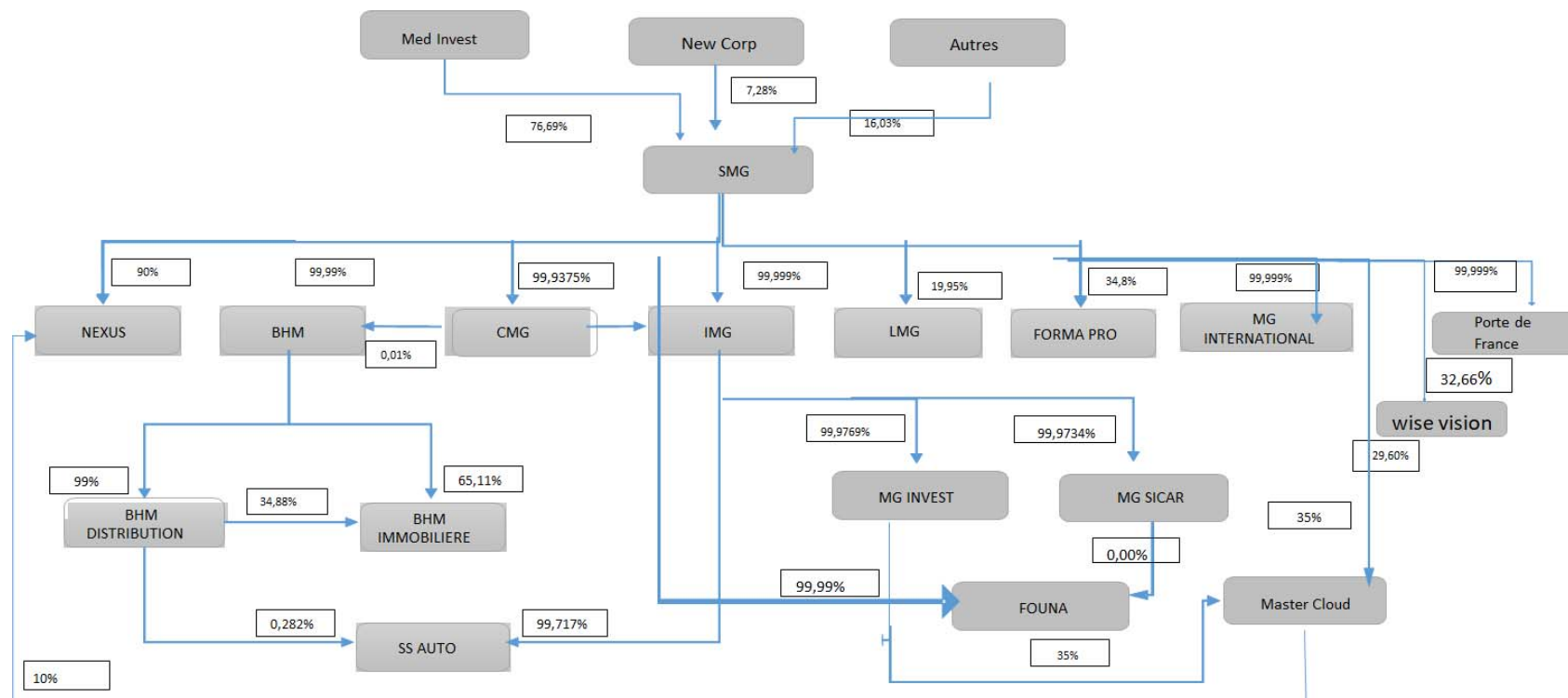
Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	2024			
	% de contrôle	Montant	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
SMG	100,00%	N/a	Société mère	Intégration Globale
CMG	99,94%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	100,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM	99,99%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Distribution	99,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Immobilière	65,11%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
SS Auto	99,71%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
FORMAPRO	34,80%		Influence notable	Mise en équivalence
MG International	99,99%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Invest	99,97%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Sicar	99,97%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
LMG	19,95%		Influence notable	Mise en équivalence
MG Founa Distribution	100,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Nexus	100,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
CLOUD MASTER	99,90%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
Porte de France	100,00%		Contrôle exclusif	Intégration Globale
Wise Vision	32,66%		Contrôle exclusif	Intégration Globale

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

La société FORMAPRO est une entreprise associée consolidée selon la méthode de mise en équivalence. La société LMG est consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

I.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2024 au 31/12/2024.

I.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- ✓ *Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- ✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM, de l'Immobilière Hafedh (absorbée par l'IMG), de FOUNA, de NEXUS et de CIVA. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur.

A partir du premier janvier 2016, il y a eu adoption d'un changement dans l'estimation du plan attendu de la consommation des avantages futurs procurés par l'acquisition du groupe BHM, ramenant la période d'amortissement du Goodwill y relatif de 10 ans à 20 ans.

Le changement d'estimation a été traité d'une manière prospective conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables.

I.6 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
 - ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
 - ✓ Convention de l'entité ;
 - ✓ Convention de l'unité monétaire ;
 - ✓ Convention de la périodicité ;
 - ✓ Convention du coût historique ;
 - ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
 - ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
 - ✓ Convention de l'objectivité ;
 - ✓ Convention de permanence des méthodes ;
-

- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible,
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel qui est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé au cours l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Stocks

Le Groupe a procédé au 31/12/2024 à l'évaluation de son stock de marchandises selon la méthode du dernier prix d'achat.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2024. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

I.7 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à compter à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 1 : Ecart d'acquisition

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotations aux Amorts du GW 2024	Amort cumulés GW 31/12/2024	VCN2024
BHM Groupe	82 981 146	99,99%	10 199 398	31/10/2008	72 782 972	1 595 002	66 402 968	6 380 004
NEXUS	800 000	100,00%	11 651	31/12/2018	788 349	0	788 349	0
CIVA	29 999	100,00%	(120 876)	31/12/2018	150 874	7 544	45 263	105 612
Total					73 722 195	1 602 546	67 236 580	6 485 614

Note 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 175 143 200 DT au 31/12/2024 contre 196 553 822 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes						Amortissements						Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2023	Acquisi°/ Augmentat°	Régul	Cession/ Rebut	Effet sortie LMG	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Dotation	Régul	Cession/ Rebut	Effet sortie LMG	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2024	Solde Au 31/12/2023
Logiciels de gestion	41 469 965	1 529 086	0	0	-2 579 626	40 419 425	29 381 569	2 343 630	4 175 054	0	-170 813	35 729 441	4 689 985	12 088 397
Fonds de commerce	10 981 590	1 500 301	0	0	0	12 481 891	10 599 110	1 268 658	-4 175 054	0	0	7 692 714	4 789 177	382 480
Total des immobilisations incorporelles	52 451 555	3 029 387	0	0	-2 579 626	52 901 317	39 980 678	3 612 289	0	0	-170 813	43 422 154	9 479 163	12 470 877
Terrains Nus	30 804 705	0	0	0		30 804 705	139 526	0	0	0	0	139 526	30 665 179	30 665 179
Bâtiments	111 628 872	0	12 135	-259 424	0	111 381 583	40 941 136	5 945 611	0	-96 843	0	46 789 904	64 591 679	70 687 737
Instal.gles.agenc.aménag	191 351 409	7 284 038	-12 135	-3 818 745	-100 653	194 703 913	134 310 683	13 146 994	0	-3 123 853	-29 840	144 303 985	50 399 928	57 040 726
Matériels industriel et outillages	72 907 981	6 311 629	0	-1 357 457	-2 682 313	75 179 841	57 945 560	4 271 855	0	-1 357 822	-892 270	59 967 323	15 212 518	14 962 253
Matériels de transport	19 734 422	1 405 244	0	-1 554 200	-10 061 982	9 523 485	11 922 876	1 822 564	0	-1 489 575	-4 567 405	7 688 461	1 835 024	7 811 546
Equipement informatiques et de Bureaux	18 103 090	1 524 810	0	-773 268	-21 297	18 833 335	15 187 752	1 377 505	0	-682 427	-9 194	15 873 635	2 959 699	2 915 505
Total des immobilisations corporelles	444 530 479	16 525 721	0	-7 763 093	-12 866 245	440 426 862	260 447 533	26 564 519	0	-6 750 519	-5 498 709	274 762 825	165 664 037	184 082 945
Total des immobilisations	496 982 034	19 555 108	0	-7 763 093	-15 445 871	493 328 179	300 428 211	30 176 808	0	-6 750 519	-5 669 521	318 184 979	175 143 200	196 553 823

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 3 552 577 DT au 31/12/2024 contre 4 107 572 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Titres de participation	181 720	309 470	-127 750
Prêt obligataire	500 000	500 000	0
Prêts aux personnels	1 311 322	1 612 382	-301 060
Dépôts et cautionnements	2 276 897	2 403 082	-126 186
Total immobilisations financières brutes	4 269 939	4 824 934	-554 996
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-717 362	-717 362	0
Total immobilisations financières nettes	3 552 577	4 107 572	-554 996

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 36 939 418 DT au 31/12/2024 contre 31 509 453 DT au 31/12/2023, et se détaillent comme suit :

	Impôts différés 31/12/2024	Impôts différés 31/12/2023	Variation
BHM	3 318 462	1 881 995	1 436 467
BHM Distribution	367 667	353 176	14 492
LMG	0	79 602	-79 602
CMG	3 400 656	2 754 279	646 376
FOUNA	1 092 181	1 023 897	68 284
IMG	13 233 653	10 317 265	2 916 388
Immobilière BHM	2 104 814	2 186 818	-82 004
MG Sicar	544 150	510 565	33 585
NEXUS	72 861	72 861	0
SMG	12 547 874	11 723 437	824 438
SS Auto	257 020	219 952	37 068
MG Invest	0	336 658	-336 658
SPFI	80	48 949	-48 869
Total	36 939 418	31 509 453	5 429 965

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 196 155 DT au 31/12/2024 contre un solde de 85 815 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Autres actifs non courants	196 155	85 815	110 340
Total des autres actifs non courants	196 155	85 815	110 340

Note 6 : Stock

La valeur nette des stocks s'élève à 265 838 463 DT au 31/12/2024 contre un solde de 266 833 792 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Stocks de marchandises	125 908 021	116 271 760	9 636 260
Stocks Fonciers	149 379 256	157 083 928	-7 704 672
Total stock brut	275 287 277	273 355 689	1 931 588
Provisions des stocks	-9 448 813	-6 521 896	-2 926 917
Total stock net	265 838 463	266 833 792	-995 329

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 38 472 368 DT au 31/12/2024 contre un solde de 38 188 179 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients effets à recevoir	3 028 743	1 917 663	1 111 080
Autres Clients	58 005 342	57 789 364	215 978
Total clients bruts	61 034 085	59 707 028	1 327 058
Provisions des clients	-22 561 717	-21 518 848	-1 042 869
Total clients nets	38 472 368	38 188 179	284 189

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 59 083 846 DT au 31/12/2024 contre un solde de 63 360 478 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Fournisseurs débiteurs	10 397 058	7 010 522	3 386 536
Prêts et avances au personnel	757 727	774 008	-16 281
Report d'impôt sur les sociétés	38 646 619	42 294 686	-3 648 067
Impôts et Taxes	2 376 264	5 727 766	-3 351 502
Débiteurs divers	24 349 941	27 482 418	-3 132 477
Produits à recevoir	10 238 689	3 924 759	6 313 930
Comptes d'attentes à régulariser	193 984	255 312	-61 328
Charges constatées d'avance	4 550 818	6 192 081	-1 641 263
Total autres actifs courants bruts	91 511 100	93 661 552	-2 150 452
Provisions des autres actifs courants	-32 427 254	-30 301 074	-2 126 180
Total autres actifs courants nettes	59 083 846	63 360 478	-4 276 632

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 1 901 710 DT au 31/12/2024 contre un solde de 4 001 401 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	1 529 110	1 628 801	-99 691
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	34 133	34 133	0
Billets de Trésorerie	0	2 000 000	-2 000 000
Actions cotées	338 467	338 466	0
Total des placements et autres actifs financiers	1 901 710	4 001 401	-2 099 690

Note 10 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 12 258 854 DT au 31/12/2024 contre un solde de 11 303 117 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Valeurs à l'encaissement	7 223 194	6 416 131	807 063
Banques créditrices	4 242 277	4 110 624	131 653
CCP	4 557	4 557	0
Caisses	788 826	771 805	17 021
Total liquidités et équivalents de liquidités	12 258 854	11 303 117	955 737

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 167 761 864 DT au 31/12/2024 contre un solde de 180 047 659 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Banques débitrices	76 972 117	83 345 802	-6 373 685
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	87 797 555	92 734 479	-4 936 924
Intérêts courus	2 992 193	3 967 378	-975 185
Total concours bancaires et autres passifs financiers	167 761 864	180 047 659	-12 285 794

La trésorerie au 31/12/2024 s'élève à (64 713 263) DT contre (72 042 685) DT au 31/12/2023. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Valeurs à l'encaissement	7 223 194	6 416 131	807 063
Banques débitrices	-76 972 117	-83 345 802	6 373 685
CCP	4 557	4 557	0
Caisses	788 826	771 805	17 021
Banques créditrices	4 242 277	4 110 624	131 653
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-64 713 263	-72 042 685	7 329 422

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés au 31/12/2024 s'élevé à (77 338 323) DT :

Capitaux propres au 31/12/2023	(68 194 746)
Intérêts sur fond social	40 029
Autres effets de consolidation (Ajustement solde d'ouverture de la consolidation)	90 232
Effet sortie de périmètre LMG	816 232
Autres effets de consolidation (Ajustement solde de partage)	-22 407
Capitaux propres au 31/12/2024 avant résultat de l'exercice	(67 270 660)
Résultat de l'exercice 2024	(10 067 663)
Capitaux propres au 31/12/2024 après résultat de l'exercice	(77 338 323)

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 53 405 919 au 31/12/2024 contre 99 004 467 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Emprunts bancaires SMG	46 174 003	82 751 857	-36 577 853
Emprunts bancaires IMG	2 224 801	4 034 349	-1 809 547
Emprunts bancaires CMG	4 834 093	7 914 062	-3 079 969
Emprunts bancaires LMG	0	3 900 034	-3 900 034
Emprunts bancaires NEXUS	116 290	198 883	-82 593
Emprunts bancaires FOUNA	56 732	205 282	-148 551
Total des emprunts et dettes assimilées	53 405 919	99 004 467	-45 598 548

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 16 497 548 DT au 31/12/2024 contre un solde de 19 081 598 DT au 31/12/2023.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 389 238 499 DT au 31/12/2024 contre 346 036 842 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Fournisseurs effets à payer	243 729 709	179 110 019	64 619 690
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisation	128 260 146	151 386 742	-23 126 596
Factures non parvenues	17 248 644	15 540 080	1 708 563
Total des fournisseurs	389 238 499	346 036 842	43 201 657

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 49 507 379 DT au 31/12/2024 contre 45 545 436 DT au 31/12/2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients avances sur achats	1 304 513	1 246 178	58 336
Rémunérations dues	479 401	788 615	-309 214
Personnel cession sur salaire	34 381	-166 053	200 434
Dettes provisionnées liées au personnel	9 018 365	7 918 713	1 099 652
Etat, impôts et taxes	5 310 931	3 999 943	1 310 988
CNSS	6 537 838	6 221 494	316 344
Autres créditeurs divers	4 166 287	8 595 528	-4 429 242
Charges à payer	19 244 285	13 570 454	5 673 831
Produits constatés d'avance	3 411 377	3 370 563	40 814
Total des autres passifs courants	49 507 379	45 545 436	3 961 943

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2024 s'élèvent à 1 098 616 410 DT contre 1 069 850 648 DT en 2023, soit une augmentation de 28 765 762 DT.

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2024 s'élèvent à 40 436 538 DT contre 38 595 123 DT en 2023, soit une hausse de 1 841 415 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Autres produits	585 570	282 339	303 231
Locations diverses	2 524 616	1 389 586	1 135 031
Participation fournisseurs aux Budgets Marketing	37 326 352	36 923 198	403 154
Total des autres produits d'exploitation	40 436 538	38 595 123	1 841 415

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2024 s'élèvent à 919 581 275 DT contre 884 382 175 DT en 2023, soit une hausse de 35 199 100 DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2024 s'élèvent à 90 675 962 DT contre 90 993 444 DT en 2023, soit une baisse de 317 482 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Salaires et compléments de salaire	88 227 494	88 657 979	-430 485
Autres charges sociales	2 448 468	2 335 464	113 003
Total des charges du personnel	90 675 962	90 993 444	-317 482

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2024 s'élèvent à 35 846 383 DT contre 55 878 830 DT en 2023, soit une baisse de 20 032 446 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Dotations aux amortissements	30 176 808	33 431 923	-3 255 115
Dotations aux amortissements GW	1 602 546	2 233 225	-630 679
Dotations aux provisions pour risques et charges	-2 322 168	4 046 228	-6 368 397
Dotations aux provisions des comptes débiteurs	2 201 433	14 676 147	-12 474 715
Dotations aux provisions des stocks	2 819 674	-74 969	2 894 643
Résorptions des charges à répartir	42 908	166 036	-123 128
Provisions pour dépréciation des comptes clients	1 325 184	1 400 240	-75 055
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	35 846 383	55 878 830	-20 032 446

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2024 s'élèvent à 80 156 751 DT contre 83 153 854 DT en 2023, soit une baisse de 2 997 103 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	25 655 618	26 718 615	-1 062 997
Loyers du siège et autres locaux	11 180 471	9 906 357	1 274 114
Entretien et réparations	8 078 027	10 958 230	-2 880 203
Primes d'assurance	3 250 904	3 927 957	-677 053
Personnels extérieurs à l'entreprise	8 938 392	9 158 364	-219 971
Rémunérations d'intermédiaires	2 024 653	2 391 277	-366 624
Publicités, publications et relations publiques	8 539 707	8 989 359	-449 652
Transport du personnel	3 355 050	1 898 086	1 456 964
Déplacements missions et réceptions	1 025 996	919 811	106 185
Frais postaux et télécommunications	1 601 525	1 700 514	-98 989
Services Bancaires et assimilés	2 164 013	1 893 215	270 798
Autres Services extérieurs	1 750	-1 026	2 776
Charges diverses ordinaires	1 005 713	1 084 559	-78 846
Autres impôts, taxes et versements. Assimilés	3 334 932	3 608 537	-273 605
Total des autres charges d'exploitation	80 156 751	83 153 854	-2 997 103

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2024 s'élèvent à 30 111 634 DT contre 40 611 364 DT en 2023, soit une baisse de 10 499 730 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Charges d'intérêts	33 567 999	43 256 622	-9 688 623
Pertes de change	62 604	263 380	-200 776
Total des charges financières	33 630 603	43 520 002	-9 889 398
Revenus des autres créances	-2 527 745	-2 637 518	109 773
Gains de change	-131 939	-157 141	25 202
Intérêts des comptes créditeurs	-859 285	-113 978	-745 307
Total des produits financiers	-3 518 969	-2 908 637	-610 331
Total des charges financières nettes	30 111 634	40 611 364	-10 499 730

Note 23 : Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2024 s'élèvent à 647 741 DT contre 731 963 DT en 2023, soit une baisse de 84 221 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Produits des placements	647 741	731 963	-84 221
Total des produits des placements	647 741	731 963	-84 221

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2024 s'élèvent à 6 046 852 DT contre 2 804 550 DT en 2023, soit une hausse de 3 242 302 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	470 538	402 907	67 631
Gains non récurrents	5 576 314	2 401 644	3 174 671
Total des autres gains ordinaires	6 046 852	2 804 550	3 242 302

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2024 s'élèvent à 2 287 139 DT contre 1 057 884 DT en 2023, soit une augmentation de 1 229 255 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2024	2023	Variation
Moins-values sur cession d'immobilisations	28 605	37 412	-8 807
Pertes non récurrentes	2 249 534	1 020 472	1 229 062
Total des autres pertes ordinaires	2 278 139	1 057 884	1 220 255

Note N° 26 : Impôts différés

Les impôts différés de l'exercice 2024 s'élèvent à un produit de 5 685 818 DT, contre un produit de 4 025 020 DT en 2023, soit une hausse de 1 660 798 DT.

Note N° 27 : Impôt Sur les Sociétés :

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2024 s'élève à 2 690 517 DT et se détaille comme suit :

Société	2024	2023	Variation
BHM	4 575	0	4 575
BHM Immo	124 958	245 551	-120 594
BHM Distribution	500	1 000	-500
SMG	2 251 149	2 204 423	46 726
CMG	194 816	228 710	-33 894
IMG	36 751	37 801	-1 049
SS AUTO	500	500	0
SICAR	900	900	0
INVEST	1 800	900	900
MG INTERNATIONAL	10 459	4 080	6 379
LMG	0	47 703	-47 703
NEXUS	900	1 825	-925
FOUNA	900	15 383	-14 483
Master cloud	61 196	400	60 796
SPFI	1 113	1 064	49
Total	2 690 517	2 790 240	-99 722

Note N° 28 : les engagements hors bilan

A- Les engagements hors bilan de la Société Magasin Général

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Entreprises liées	Observations
1 Engagements donnés				
1b Garanties réelles				
Hypothèque	10 000 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 600 000	UIB		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	UBCI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	12 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	10 000 000	BH		Nantissement en 1er rang sur matériel et véhicule
	18 530 000	BNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
Nantissement	10 000 000	BT		Nantissement en 1er rang sur Fonds de commerce situé à Tunis route de la Marsa et sur matériel
	19 600 000	BT		Nantissement Matériel fixe
	10 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	7 000 000	ATTIJERI		Nantissement en 1er rang sur matériel
	6 347 000	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	3 772 366	ZITOUNA		Nantissement en 1er rang sur matériel
	20 000 000	ZITOUNA		Signature du contrat
	10 000 000	BNA		Signature du contrat
	10 000 000	AB		Signature du contrat
Hypothèque et Nantissement	10 000 000	UBCI		*Hypothèque en 1er rang sur la propriété d'un immeuble objet de TF N°22331 Ariana située à Ariana d'une superficie de 12580 m² *Nantissement en 1er rang sur fonds de commerce exploité à la route Teniour Km 3 Sfax el Medina
	8 700 000	BH		* Hypothèque de 1er rang sur 2190,23 part/2314 parts lui revenant dans la propriété objet de TF n 25605 manouba denomme magasin general d'une supercefie global 2314 m2 sise a denden
	5 300 000	BT		Nantissement sur fond de commerce de MG MAXI SOUSSE et MG PROXI MONASTIR
Total	211 849 366			
	137 000	Amen Bank		
	908 000	ATB		
1c Effets escomptés non échues	244 000	BH		
	4 801 000	ABC		
Total	6 090 000			

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

28 Rue Kamel Atatürk – 1023 Tunis



2 Engagements reçus

2b Garanties réelles

Hypothèque	13 000 000	ATB	La société de promotion immobilière BHM	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur : * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m ²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m ²) et objet du TF N° 142515 Sousse
Total	13 000 000			

3 Engagements réciproques

Leasing	341 000	UBCI		
	533 000	BT		
	1 551 000	ALBARAKA		

Avals et Cautions

Crédit documentaire 2 150 000

Total	4 575 000			
-------	-----------	--	--	--

B-Les engagements hors bilan de la Société CMG

Les engagements hors bilan de la société CMG se présentent comme suit :

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS au 31/12/2024							(Exprimé en Dinars)
TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
1- Engagements donnés							
Signature du contrat	4 252 000	BIAT					Signature du contrat
	5 000 000	BNA					Signature du contrat
Escompte	5 000 000	BH					Signature du contrat
	2 115 000	ATB					
	2 265 000	BIAT					
	4 076 000	BH					
	1 845 000	UBCI					
	2 988 000	ATTIJARI					
	2 675 000	AMEN BANK					
Total	30 216 000						
2- Engagements réciproques							
Leasing	494 000	UBCI					
Lettre de crédit	836						
Total	836						

C-Les engagements hors bilan de la Société LMG

Les engagements hors bilan de la société LMG se présentent comme suit :

I- ENGAGEMENTS FINANCIERS au 31/12/2024							(Exprimé en Dinars)
TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
ESCOMPTE	545 000	AB					
	530 000	BH					
	952 000	BNA					
	861 000	UBCI					
	1 009 000	BT					
	Total	3 897 000					
2- Engagements réciproques							
Leasing	1 110 000	UBCI					
	174 000						
Total	5 181 000						

D-Les engagements hors bilan de la Société BHM

Les engagements hors bilan de la société BHM se présentent comme suit :

GARANTIES	Banque	Montant
Hypothèque en 1er rang sur la totalité du titre foncier n° 73269 Sousse dénommé Ramzi inscrite le 21 mai 2001 consenti en vertu d'un acte SSP non daté et enregistré le 17/03/1999	BNA	2 200 000
Hypothèque volontaire inscrite le 21/11/2006 consentie en vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2006 et enregistré le 02/11/2006 ; ladite hypothèque grève la propriété objet du titre foncier 73269 Sousse et TF n° 53933 Tunis	BNA	3 000 000
1-Nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce de la société BHM inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 134661996 sis à Sidi Daoud route la Marsa Km 14 2-Hypothèque en 1 er rang sur les propriétés suivantes : *Houmet et jouamaa seniet bableche 1530 mm SSP 31/12/2000 et 02/01/2001 *seniet Abdesselem : 980 mm SSP : 08/01/2001 et 11/01/2001 935 mm 2584 mm SSP du 10/10/2000-1641 mm du 09/10 et 16/10/2000 *seniet EL Mekes : 1333 mm SSP 20/11/2000 et 02/01/2001	BNA	1 000 000
1- hypothèque en 1er rang sur la propriété dénommée Hidaya objet du TF n° 11097 Kairouan 2-Hypotèque en 1er rang sur la propriété dénommée El Hamd objet du TF 9091 Kairouan	BNA	2 500 000
1-Hypotèque sur la totalité de la propriété située à Saniet Ben Abdessalem à l'est de Souani Houmet ESSOUK Djerba d'une superficie de 1356 mm objet de contrat SSP acte d'échange du 06/02/2001 enregistré à Djerba le 27/02/2001 (quittance n°101 SSP -Folio 12-case 110) 2-Nantissement en 1er rang sur Fond de commerce de la société BHM et sur outillage et matériel d'équipement	ATB	2 000 000

E-Les engagements hors bilan de la Société Cloud Master :

Les engagements hors bilan de la société Cloud Master se présentent comme suit :

<i>(Exprimé en Dinars)</i>							
TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations

1- Engagements donnés								
Escompte								
		550 000	BNA					

F- Les engagements hors bilan de la Société BHM Immobilière

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
1- Engagements donnés					
1-a Garanties personnelles					
Hypothèque	13 000 000	ATB		SMG	La société de promotion immobilière BHM, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire de la SMG affecte au profit de la banque une hypothèque de 1er rang sur: * la totalité de la propriété lui appartenant situé au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (11420 m ²) et objet du TF N° 12063 Sousse * la totalité de la propriété lui appartenant situé au gouvernorat de Sousse, d'une superficie de (7589 m ²) et objet du TF N° 142515 Sousse
Total	13 000 000				

G- Les engagements hors bilan de la Société IMG

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
1- Engagements donnés					
2- Engagements reçus					
Hypothèque	1 300 000	BT			Hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Gafsa, d'une contenance de 54a 50ca, faisant l'objet du Titre Foncier n°42647Gafsa.
					Hypothèque en 1er rang au profit de la Banque qui accepte la totalité des immeubles sis au Complexe Immobilier Essafir, Bloc " " السفير الطيبي situé à la Rue Mustapha Mohsen, Borj Louzir, l'Ariana, correspondant à la masse 1 et consistant en :
	2 200 000	UBCI			<ul style="list-style-type: none"> Au rez-de-chaussée : Trois locaux commerciaux, d'une superficie globale de 750 m², ainsi que les parties communes et indivises y afférentes. Deux bureaux d'une superficie globale de 234 m². Au sous-sol : Un dépôt d'une superficie de 418 m². Le tout et à distraire du Titre Foncier n°66639 Ariana

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Observations
	2 300 000	BT			hypothèque immobilière de 1er rang la totalité de la propriété consistant en un local commercial situé au rez-de-chaussée du complexe immobilier sis à Jafar, gouvernorat de l'Ariana, d'une superficie approximative de 1 357m ² , ainsi que l'espace technique situé au sous-sol dudit immeuble, d'une superficie approximative de 122,75m ² et le local technique situé sur la terrasse, d'une superficie approximative de 80m ² , à distraire du titre foncier N°77185 Ariana, ainsi que les parts indivises des parties des parties communes y afférentes et objet de la promesse de vente en date du 24/07/2017 et du 10/08/2017.
	1 850 000	STB			hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise à le Hrairia, objet du contrat de vente enregistré à la recette des finances de sidi Hassine le 27/12/2016 quittance N°MO97743 enregistrement N°16204030, du titre foncier N°106860 Tunis dénommé « Saniet Mohamed VI » et de la réquisition de mise à jour N°43880.
	3 971 458	STB			pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la société a affectée en hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise au lotissement Immobilière du Maghreb en bordure de l'avenue Fethi Zouhaier, cité la Ghazala Ariana, objet du contrat de vente conclu avec la Société IMMOBILIERE DU MAGHREB enregistré à la recette des finances Raoued le 22/06/2022 quittance N°M077993 enregistrement N°22102571, du titre foncier N°65914 Ariana dénommé « Maghreb 6 ». En décembre 2022, la société a réglé par anticipation le montant de 696 150 DT suite à la vente du local sur une superficie de 103 m ² du titre foncier N°65914 en faveur de la ZITOUNA BANK.
Total	19 121 458				

Note 29 : Note sur les éventualités

29.1 Suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 168 DT, la société

s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôts.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

L'administration fiscale a interjeté en appel le jugement de 1ère instance.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2024.

29.2 La société l'Immobilière Magasin Général est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un terrain sis à Rades dont la valeur en stocks est de 2 598 758 dinars.

La nullité fut prononcée d'abord en premier degré et ensuite confirmée en appel à la date du 28 novembre 2022. La société s'est pourvue en cassation en date du 06 janvier 2023.

La Cour de cassation a décidé le 12 juillet 2023 l'annulation du jugement du 28 novembre 2022 et de renvoyer l'affaire vers la Cour d'appel de Tunis.

Au 31 décembre 2024, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 949 069 dinars.

Note 30 : Evènements postérieurs à la date de cloture

Les états financiers consolidés ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 29 avril 2025. En conséquence, ils ne reflètent pas les évènements postérieurs à cette date.

Groupe Société Magasin Général
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Groupe Société Magasin Général,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de (77 338 323) dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (10 067 663) dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la réserve décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve :

En 2021, les sociétés « BHM » et « BHM Immobilière » ont procédé à la réévaluation des rubriques terrains bâtis et bâtiments en application des dispositions de l'article 20 de la loi de finance pour l'année 2022 et conformément aux indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022. Cette réévaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2021 pour 42 230 851 DT.

En 2022, la société « BHM Immobilière » a procédé à la réévaluation des rubriques terrains et bâtiments sur la base de la juste valeur déterminée à la suite d'une expertise datée du mois de septembre 2020. Elle a dégagé une plus-value de 232 551 dinars par rapport à l'évaluation prise en compte en 2021.

En 2023, la société « CMG » a procédé à la réévaluation des rubriques terrains bâtis et bâtiments sur la base de la juste valeur déterminée à la suite de deux expertises datées du mois de novembre 2023. Cette réévaluation a eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2023 pour 13 540 009 DT.

Le Groupe Magasin Général n'a pas respecté les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne N°5 qui stipule que :

1. Paragraphe 35 : « Lorsqu'une immobilisation corporelle est réévaluée, toute la catégorie d'immobilisations corporelles dont fait partie cet actif doit être réévaluée ». Le Groupe Magasin Général n'a pas réévalué, au niveau de toutes les sociétés du Groupe, toutes les immobilisations relatives aux catégories terrains et constructions conformément à la Norme Comptable Tunisienne N°5.
2. Paragraphe 31 : « La juste valeur des terrains et constructions est habituellement fondée sur le marché et déterminée par une évaluation à dire d'expert généralement effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés ». Le Groupe Magasin Général a réévalué les terrains et les constructions de la société BHM en appliquant les indices de réévaluation prévus par le décret n°2022-297 du 28 mars 2022, au lieu d'appliquer la méthode de la juste valeur conformément à la Norme Comptable Tunisienne N°5.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact potentiel de la réévaluation à la juste valeur de toute la catégorie des terrains des bâtiments du groupe Magasin Général sur les rubriques immobilisations corporelles et réserves spéciales de réévaluation à la date du 31 décembre 2024.

3. Observations

3.1- Nous attirons l'attention sur la note 29.1 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que suite au dépôt de la déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 à la date du 11 février 2019, la Société BHM SA a reçu de l'administration fiscale le 15 février 2019 une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 168 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôts.

A la date du 17 novembre 2021, le tribunal de première instance de Tunis a décidé l'annulation de la taxation d'office appliquée par l'administration fiscale.

L'administration fiscale a interjeté appel du jugement de première instance.

Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2024.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.2- Nous attirons l'attention sur la note 29.2 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société l'Immobilière Magasin Général est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un terrain sis à Rades dont la valeur en stocks est de 2 598 758 dinars.

La nullité fut prononcée d'abord en première instance et ensuite confirmée en appel à la date du 28 novembre 2022.

La société s'est pourvue en cassation en date du 06 janvier 2023.

La Cour de cassation a décidé le 12 juillet 2023 l'annulation du jugement du 28 novembre 2022 et de renvoyer l'affaire vers la Cour d'appel de Tunis.

Au 31 décembre 2024, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1 949 069 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Test de dépréciation du goodwill

Au 31 décembre 2024, un écart d'acquisition d'un montant de 73 722 195 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Société Magasin Général, dont un goodwill à hauteur de 72 782 972 dinars provenant de la première consolidation du Groupe BHM.

La valeur comptable nette du goodwill Groupe BHM s'élève au 31 décembre 2024 à 6 380 004 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier sa valeur recouvrable.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le rapport d'évaluation du Groupe BHM élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4.2 Processus de consolidation

Le périmètre du Groupe Société Magasin Général comporte 17 sociétés opérant principalement dans les activités du commerce de détail, commerce de gros et dans l'immobilier. Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Société Magasin Général et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par le Groupe Société Magasin Général (collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres) ;
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément à la norme ISA 600 ;

- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du Groupe Société Magasin Général ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés ;
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception de la réserve formulée ci-haut, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Efficacité des systèmes de contrôle interne

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe Société Magasin Général. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du Groupe Société Magasin Général susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 04 juin 2025
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi Laourine

Cabinet Zahaf & Associés

Mahmoud Zahaf